Annexe 1 au règlement de consultation

2026-22

STRATEGIES DE COMMUNICATION ET DECLINAISONS CREATIVES ASSOCIEES

CAS CONCRET

STRATEGIE DE COMMUNICATION SUR LE ROLE ET L'ACCEPTATION DES GRANDS PREDATEURS TERRESTRES

Contexte

Autrefois bien présents sur le territoire, le Loup gris, le Lynx boréal et l'Ours brun ont progressivement décliné en raison de leur destruction directe, de la destruction de leurs habitats et de la diminution de leurs ressources alimentaires. Le Loup et le Lynx ont totalement disparu de France métropolitaine au début du XXème siècle, tandis qu'il ne restait de l'Ours que quelques individus dans les Pyrénées.

Les campagnes de renforcement de population de l'Ours brun dans le massif pyrénéen et le retour naturel puis les réintroductions du Lynx boréal dans le Jura vaudois en Suisse et dans les Vosges, ainsi que le retour naturel du Loup gris par les alpes italiennes, ont permis de revoir ces grands prédateurs en France. Aujourd'hui, l'Ours et le Lynx sont sur la liste des espèces strictement protégées de la Convention de Berne, tandis que le Loup est classé espèce protégée sur cette même convention. En 2025, on comptait en France en moyenne 1082 loups et 108 ours. La population de lynx est quant à elle estimée entre 150 et 200 individus.

Les interactions avec certaines activités humaines suscitent une grande attention des médias, alimentée par le caractère emblématique de ces espèces et par les fortes tensions existantes entre les acteurs impliqués (État, naturalistes, éleveurs, chasseurs, collectivités territoriales...).

Dans ce contexte, l'Office français de la biodiversité apparaît comme l'établissement public de référence pour la connaissance des espèces ainsi que le suivi et la gestion de leurs populations, à travers le réseau Loup-Lynx et le réseau Ours brun qu'il anime. A ce titre, il publie chaque année l'estimation de la population de Loups gris et d'Ours bruns, calculée sur la base d'une méthodologie rigoureuse.

L'établissement intervient également à travers ses missions de police de l'environnement, notamment en matière de lutte contre les destructions illégales. Il apporte auprès de l'État un appui pour la conception, l'évaluation des stratégies nationales et l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles, et pour la conception, la mise en œuvre et l'actualisation des plans nationaux d'action :

- PNA ours 2018 - 2028
- PNA loup 2024-2029
- PNA lynx 2021-2030

Enfin, l'OFB est chargé de la mise en œuvre des constats de dommages en cas de prédation, et, par le biais de sa brigade mobile d'intervention, apporte un soutien aux éleveurs qui subissent des attaques récurrentes, malgré les protections mises en place. Les membres de la brigade peuvent effectuer des tirs de défense sur le Loup gris et des tirs d'effarouchement dans le cas de l'Ours brun.

Ce rôle central de l'établissement l'amène à communiquer et l'expose parfois à de violentes critiques émises par les différents acteurs. La communication sur ce sujet politiquement très sensible, suscite une extrême vigilance de la sphère État tant au niveau national qu'au niveau local. Enfin, l'OFB, ayant aussi une mission de sensibilisation et de mobilisation du public et des acteurs aux enjeux biodiversité, doit s'interroger sur la façon d'intégrer les grands prédateurs dans cette approche.

La communication de l'OFB sur les grands prédateurs s'est jusqu'ici portée sur ses missions principales concernant les grands prédateurs : la connaissance et le suivi des trois espèces, et l'estimation de la population de Loup gris et d'Ours brun. L'établissement souhaite aujourd'hui se doter d'une stratégie de communication et d'un plan d'action permettant de dépasser les idées reçues sur les grands prédateurs, contrer les rumeurs et contribuer à la conciliation des usages.

Objectifs de communication

- Faire connaître le rôle des grands prédateurs terrestres et favoriser leur acceptation par les acteurs et les citoyens, tout en ne mésestimant pas l'impact de ces prédateurs sur les activités humaines.
- Développer un discours permettant de sortir des oppositions caricaturales et de montrer comment la coexistence est possible (conciliation des usages)

Cibles

- Le grand public
- Les acteurs socio-professionnels concernés : éleveurs et élus locaux.

Il s'agira de proposer un dispositif de communication au niveau national, avec, pour l'Ours brun et le Lynx boréal, un focus sur les cibles locales situées dans les régions concernées (massif pyrénéen pour l'Ours et Vosges / Jura e/ Alpes pour le Lynx).

Livrables

Le candidat devra remettre une recommandation stratégique comprenant :

- Un concept créatif.
- Des messages adaptés aux cibles et objectifs.
- Un plan d'action / d'activation comprenant des partenariats éventuels.

Budget

400 K€